

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Commission
des affaires économiques, de
l'environnement et du territoire**

Mercredi

3 juin 2009

Séance de 11 heures

Compte rendu n° 62

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

– Dans le cadre des travaux de contrôle d'application de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (M. Jean-Paul Charié, rapporteur et M. Jean Gaubert, rapporteur adjoint), audition, ouverte à la presse, de M. Alain Grangé Cabane, président de la Fédération des entreprises de la beauté (FEBEA), M. Guy Hermouet, premier vice-président et M. Thierry Rapin, directeur de la Fédération nationale bovine (FNB), M. Philippe Poels Président du Groupement des Industries des biens de consommation durables (GEID), et M. Benoît Lelièvre, directeur général de Philips. 2

**Présidence
de M. Patrick Ollier**
Président



La Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire s'est réunie dans le cadre du contrôle d'application de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (M. Jean-Paul Charié, rapporteur et M. Jean Gaubert, rapporteur adjoint). Elle a procédé à l'audition de **M. Alain Grangé Cabane, président de la Fédération des entreprises de la beauté, M. Guy Hermouet et M. Thierry Rapin, respectivement premier vice-président et directeur de la Fédération nationale bovine, M. Philippe Poels, président du Groupement des industries des biens de consommation durables, et M. Benoît Lelièvre, directeur général de Philips.**

Cette audition a permis d'aborder la mise en œuvre de la réforme de la négociabilité, celle des délais de paiement, et leurs impacts sur les relations entre fournisseurs et distributeurs, ainsi que sur l'évolution des prix aux consommateurs.

